S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Programme national de routes rurales pour le désenclavement des zones à fort potentiel – phase 1 (839 km)

Porté par **Ministère de l'Équipement et des Infrastructures**
Direction générale des Routes rurales ; maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, déléguée au Ministère (SNCCERR)



COÛT ESTIMATIF
82,3 milliards FCFA
≈ 125 millions EUR

LOCALISATION
Phase 1 : régions de Diffa, Dosso, Tahoua, Tillabéri et Zinder

FINANCEMENT RECHERCHÉ
PPP ou accord d'État à État
Financement mixte (budget national, partenaires, privés) ; requête auprès de l'Arabie saoudite

CAPACITÉ
839 km de routes rurales praticables en toute saison

≈ 137 millions USD · montant de la liste officielle des 30 projets prioritaires du F2IN 2026 (la fiche du ministère ne chiffre pas le programme). Programme national : 19 856 km au total.

L'opportunité

Le programme aménage des routes rurales en terre praticables en toute saison (emprise minimale de 10 m, plateforme de 8 m, couche de roulement de 7 m), avec un traitement prioritaire des points critiques (dalots, radiers, buses, gabions, perrés, fossés) et un dispositif d'entretien : entretien mécanisé par l'AMODER, entretien courant par des comités villageois.

La phase 1 porte sur 839 km répartis en tronçons choisis selon la mobilisation des populations, l'intérêt économique (zones agricoles, minières, marchés) et le risque environnemental et social : Diffa 175 km, Dosso 199 km, Tahoua 184 km, Tillabéri 130 km et Zinder 151 km.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Équipement et des Infrastructures
NATURE DU FINANCEMENT	Financement mixte (budget national, partenaires, privés) ; requête auprès de l'Arabie saoudite
POPULATION CIBLE	Villages situés à moins de 2 km des tronçons aménagés : producteurs et maraîchers, éleveurs, commerçants des marchés ruraux, transporteurs ; collectivités territoriales et entreprises locales
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Tronçons de la phase 1** : Identifiés dans 5 régions (839 km)
- **Études techniques** : Prévues dans le programme (APS, APD, DAO)
- **Financement** : Requête de financement en cours

Objectifs

Désenclaver les zones à fort potentiel agricole, commercial et social pour permettre l'écoulement rapide des produits agro-sylvo-pastoraux vers les marchés et améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base

- Relier en toute saison bassins de production et marchés, en réduisant les coûts et temps de transport et en améliorant l'indice d'accessibilité rurale
- Améliorer les revenus des producteurs, notamment maraîchers, en réduisant les pertes après récolte
- Créer de la valeur ajoutée par l'entretien routier et le développement d'entreprises locales
- Améliorer l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, hydraulique) et la sécurité routière
- Renforcer la maîtrise d'ouvrage des collectivités et pérenniser l'entretien des routes rurales

Composantes

1. Identification, analyse multicritère et études techniques (faisabilité économique, APS, APD, DAO)
2. Études d'impact environnemental et social, PGES, résolution foncière
3. Travaux : points critiques, aménagement en continu, traversées d'agglomérations, aménagements connexes
4. Contrôle et surveillance des travaux
5. Dispositif d'entretien et accompagnement : comités villageois, caisses d'entretien routier, PME locales, sensibilisation et formation
6. Opérationnalisation et actualisation de la SNCCERR et de son manuel d'exécution ; gestion du programme

Résultats attendus

- 839 km de routes rurales aménagés et praticables 12 mois sur 12
- Indice d'accessibilité rurale amélioré ; temps de parcours et coûts de transport réduits
- Marchés, centres de santé et écoles reliés et accessibles
- Emplois directs créés et PME locales mobilisées
- Dispositif d'entretien fonctionnel sur 100 % du linéaire

Alignement stratégique

Opérationnalise la Stratégie nationale de construction et d'entretien des routes rurales (SNCCERR) ; Axe 2 « Désenclavement interne et externe du pays » de la Stratégie nationale des transports (SNT) ; axe 3 du Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : « Développement des bases de production pour la souveraineté économique ». S'inscrit dans la politique de décentralisation et la coopération Niger – Arabie saoudite.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.